



PROCÈS-VERBAL

PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2024-2025

Le jeudi 26 septembre à 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Ophélie Bonifas
François Junior Perrier	
Ashley Jocelyn	
Tarik Jabrouni	
Perrine David	
Véronique Desjardins	
Nicolas Le Gloanec	
Violaine Charbonneau	
Hanan Nasser	
Virginie Jodoin	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 3 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

Mme Di Guglielmo précise qu'en préparation au C.É., elle a noté que M. Oussama Sbai n'est pas le père biologique, mais bien le beau-père d'une élève de Sainte-Colette. Ainsi, il ne peut pas siéger sur notre C.É. Elle a donc approché Mme Perrine David qui était la quatrième personne s'étant présentée pour un mandat de deux ans. Elle a accepté.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 septembre 2024

STEC240926-01

Mme Di Guglielmo précise la structure des rencontres du conseil d'établissement (section 1, 2 et 3). Elle précise également qu'il sera toujours noté si le point est de l'ordre de l'approbation, de l'adoption ou de l'information. Mme Di Guglielmo ajoute que des minutes sont également présentes, afin de structurer la rencontre et le temps mis

pour discuter du point. Ainsi, nous nous assurerons de rester centrés sur le sujet et de pouvoir prévoir un temps de fin plus raisonnable.

Proposé par: Ashley Jocelyn

Appuyé par : Perrine David

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Présentation des membres du conseil d'établissement

Un tour de table est fait, tous les membres se présentent.

1.4 Élection du président et de son substitut

Mme Di Guglielmo présente M. François Junior Perrier, qui était président en 2023-2024, comme président. Elle précise qu'en discutant avec lui pour la planification de l'ordre du jour de la rencontre de ce soir, il était intéressé par cette position.

M. François Junior Perrier sera le président.

Mme Perrine David sera le vice-président.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Violaine Charbonneau

Tous sont en accord avec les personnes choisies pour la présidence et la vice-présidence.

1.5 Élection du secrétaire des rencontres

Mme Véronique Desjardins se propose pour faire la secrétaire des rencontres du CÉ.

Tous sont en accord avec la proposition.

1.6 Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024

STEC240926-02

Aucune modification n'est apportée.

Proposé par: Violaine Charbonneau

Appuyé par : François Junior Perrier

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.7 Suivi du procès-verbal du 12 juin 2024

Aucun suivi.

1.8 Questions du public

Aucun mot du public.

Section 2

2.1 Présentation des règles de régie interne 2024-2025

Mme Di Guglielmo fait le tour du document. Elle a mis en surbrillance jaune les points pour lesquels elle voulait assurer une compréhension commune. Elle souligne l'importance de traiter des dossiers qui touchent l'école en général et non des points qui touchent personnellement l'enfant d'un membre.

Mme Di Guglielmo mentionne également l'importance d'informer à l'avance la direction et les membres du CÉ si vous devez quitter plus tôt la rencontre, afin de respecter le quorum tout au long de la rencontre.

Voir le document en annexe.

Aucune modification. Le tout est accepté à l'unanimité.

2.2 Calendrier des rencontres 2024-2025

Le calendrier des rencontres du CÉ est proposé :

Jeudi 26 septembre 2024
Jeudi 7 novembre 2024
Jeudi 12 décembre 2024 – souper des Fêtes
Jeudi 23 janvier 2025
Jeudi 20 février 2025
Jeudi 10 avril 2025
Jeudi 8 mai 2025
Jeudi 12 juin 2024– souper de remerciement

Les réunions débuteront à 18h30.

Le tout est accepté à l'unanimité.

2.3 Formation de nouveaux membres du CÉ

Mme Di Guglielmo présente le guide de fonctionnement du Conseil d'établissement produit par le CSSPÎ. Elle mentionne que tous les membres doivent avoir visionné toutes les capsules de formation pour pouvoir bien comprendre leur rôle et la fonction du conseil d'établissement dans une école. Elle mentionne à tous les membres qu'elle va envoyer un courriel avec le lien pour suivre les capsules. Une vérification sera faite lors de la prochaine rencontre du CÉ au mois de novembre afin de s'assurer que tous les nouveaux membres aient suivi les formations.

De plus, Mme Di Guglielmo informe qu'il y a plusieurs fiches thématiques qui précisent les informations des capsules. Pour faciliter le tout et éviter la surcharge d'informations, elle propose d'envoyer les fiches thématiques en lien avec les sujets traités propres à chaque séance. Ainsi, cela faciliterait la compréhension et la prise de décision, si nécessaire.

2.4 Budget annuel de fonctionnement

STEC240926-03

Mme Di Guglielmo mentionne que le budget de fonctionnement cette année est de 560\$. Elle propose que ce montant soit utilisé pour offrir à toutes les personnes qui siègent sur le CÉ des boîtes repas ou un buffet au mois de décembre et au mois de juin.

Proposé par: Ashley Jocelyn
Appuyé par : Nicolas Le Gloanec

Les modalités du budget annuel ont été adoptées à l'unanimité.

2.5 Complétion du tableau des membres du conseil d'établissement

Mme Di Guglielmo mentionne que si tous ont reçu les derniers courriels qu'elle a envoyés, c'est que les courriels sont exacts. Elle présente le document où se trouvent les numéros de téléphone et l'adresse courriel de chaque membre, afin que tous aient la chance de valider la justesse de ces informations.

2.6 Dénonciation du conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

2.7 Membres du C.É. pour 24-25 et élaboration des critères de sélection des membres de la communauté

Mme Di Guglielmo mentionne que le CSSPÎ a détaillé pour chaque école le nombre de membres possibles qui peuvent siéger sur le C.É. Pour Sainte-Colette, voici les détails :

Parents : 5 membres
Enseignants : 2 membres
Personnel non-enseignant : 1 membre
Personnel de soutien : 1 membre
Personnel S.D.G. : 1 membre

Cette année, Mme Di Guglielmo précise que nous avons tous les membres selon le nombre prescrit, sauf un membre du personnel de soutien. Elle ajoute que cette année, une direction adjointe sera également présente aux rencontres du C.É., mais que celle-ci n'est pas un membre.

Mme Di Guglielmo demande si les membres veulent se fixer des critères pour élire des membres de la communauté.

Après un échange entre les membres, un critère est fixé. Le membre de la communauté doit être une personne qui œuvre dans le quartier, qui est relié aux élèves et qui est proche d'un enfant ou d'un parent de l'école. Il a été décidé que si quelqu'un veut se présenter, le point sera alors ajouté à une rencontre. Le point ne sera donc pas reporté automatiquement aux prochaines rencontres.

2.8 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC240926-05

Mme Di Guglielmo précise d'abord que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	34\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	22\$/par élève

Mme Di Guglielmo précise que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Mme Jodoin présente le tableau des sorties réservées jusqu'à ce jour.

Proposé par: Tarik Jabrouni
Appuyé par : Hanan Nasser

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.9 Nouvelles tarifications ministérielles S.D.D./S.D.G.

Mme Charbonneau informe de la nouvelle tarification imposée par le Ministère. Elle rappelle les prix pour la prochaine année :

- Statut régulier au service de garde : 9,50\$/ jour
- Matin maternelle (6h45 à 9h00) : 7,00\$
- Matin primaire (6h45 à 8h00) : 3,80\$
- Midi (11h25 à 12h45) : 4,25\$ dîner occasionnel
- Soir (15h10 à 18h00) : 8,90\$
- Journée pédagogique pour un enfant non-inscrit au S.D.G. : 16,20\$/ jour
- Dîner : 3,15\$

2.10 Présentation du portrait actuel de la clientèle

Il y a 26 classes ordinaires, 7 classes d'accueil, 3 classes de bain linguistique et 6 classes TSA à l'école pour un total de 665 élèves dans l'école, selon les chiffres du 26 septembre 2024. Mme Di Guglielmo précise que chaque élève de l'accueil est financé pour deux élèves et chaque élève TSA est financé pour trois élèves, dû à leur réalité et besoins.

2.11 Présenter les moyens pour actualiser le projet éducatif actuel et les étapes de réalisation du projet éducatif 2023-2027

Mme Di Guglielmo présente le tableau synoptique avec les orientations et objectifs ciblés dans le nouveau projet éducatif 2023-2027. Elle mentionne que plusieurs moyens sont mis en place pour actualiser le projet éducatif. Un comité est formé pour chaque orientation du projet éducatif: comité pédagogique, comité pédago numérique, comité autonomie et comité autonomie/climat scolaire. Elle explique les grandes lignes de chacun des comités.

Mme Di Guglielmo précise que l'équipe-école a ciblé les moyens à prioriser pour atteindre les cibles visées pour chaque objectif du nouveau projet éducatif 2023-2027 quelle mettra en place cette année scolaire.

2.12 Dons pour les activités sportives

Mme Di Guglielmo informe que nous n'avons pas reçu de dons pour l'instant, mais que l'arrondissement de Montréal-Nord nous offre un peu plus de 1500\$ pour permettre de faire vivre des activités parascolaires à notre école.

Mme Di Guglielmo ajoute que l'an passé, la Caisse Desjardins a fait un don de 20 000\$ pour notre équipe de cheerleading. Desjardins a également financé l'achat d'un tableau indicateur pour le gymnase de l'annexe. L'achat du tableau, du grillage et de l'installation représente un investissement d'une valeur de 10 000\$.

Il se pourrait que l'école prenne des photos pour souligner la contribution en don de cet organisme.

Proposé par: Perrine David

Appuyé par : Ashley Jocelyn

Les membres acceptent à l'unanimité les dons faits par les organismes et la prise de photos pour honorer le tout.

2.13 Services d'ACLO

Mme Di Guglielmo présente l'ACLO, qui est une offre des activités de culture et de langue d'origine (ACLO), afin de faciliter l'intégration des élèves non francophones. Ces activités ont pour objectif de valoriser la culture d'origine et la langue maternelle des élèves, par l'entremise d'activités vécues dans un cadre motivant et enrichissant, afin de susciter l'engagement scolaire en faisant le lien entre la culture personnelle des élèves et celle de l'école.

Les ACLO permettent aux parents de s'impliquer dans la transmission de leur culture d'origine en enrichissant le contenu culturel proposé. Les ACLO favorisent un climat d'ouverture entre la culture de l'école et celle de la famille.

ACTIVITÉS OFFERTES

Les activités se déroulent principalement à l'oral. Elles permettent à l'élève de découvrir et d'apprécier des modes d'expressions artistiques appartenant au patrimoine culturel de la région d'origine de sa famille : artisanat, chants traditionnels, contes, costumes, dessins, légendes, musique, poésie, etc.

Mme Di Guglielmo mentionne que ce n'est pas une obligation d'offrir de l'ACLO, mais qu'un nombre minimal d'élèves devront être inscrits afin que le tout soit mis sur pied. Elle précise également que plusieurs activités sportives et artistiques sont offertes le midi et après l'école pour permettre aux élèves de se développer, ce qui peut jouer sur le nombre d'élèves qui voudraient s'inscrire à l'ACLO.

Section 3

3.1 Mot de la présidence

M. Perrier rappelle les valeurs de respect, de collaboration et d'engagement qui font la force de l'équipe. Il ajoute qu'il souhaite que tous les membres passent une belle année ensemble.

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Aucun mot

3.3 Mot des enseignants

Les enseignantes informent les membres du CÉ des différentes activités vécues à l'école depuis la rentrée.

Premièrement, la fête de la rentrée a connu encore, cette année, un franc succès. Rassembleuse et divertissante, cette soirée a permis de créer des liens avec les familles de l'école. Les parents, les élèves et les membres du personnel ont apprécié le moment.

Les équipes des Prédateurs sont déjà en action. Les pratiques et les entraînements sont commencés et l'école sera bien représentée autant au soccer, au basketball, au flag football, au cheerleading qu'en improvisation. L'équipe de soccer masculin a d'ailleurs déjà remporté une médaille d'or.

Le club de course a également débuté ses activités.

Finalement, le journal de l'école sera de retour cette année avec 4 éditions et des journalistes sur le terrain qui couvriront les différentes activités de l'école.

3.4 Mot de la responsable du service de garde

La Ligue inter-école de ballon-chasseur pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année sera de retour cette année. La première rencontre aura lieu au début du mois de novembre.

Le service de garde a aussi souligné la rentrée scolaire lors de la journée pédagogique du 13 septembre dernier. Une épluchette a été organisée pour l'occasion.

Sept nouvelles éducatrices se sont ajoutées à l'équipe cette année parce que le plan d'effectif du S.D.G. a dû être refait. En effet, le soutien à la classe a été ajouté à leur tâche ainsi que des surveillances supplémentaires.

À la prochaine rencontre, Mme Charbonneau fera le portrait de la clientèle du S.D.G. et du S.D.D., à la suite de la journée du 30 septembre, journée de la déclaration de la clientèle.

3.5 Mot de la direction

Fête de la rentrée

Mme Di Guglielmo informe que la fête de la rentrée du 5 septembre dernier fut un grand succès. Elle remercie tous les enseignants qui ont rendu cette fête possible, ainsi que les enseignants du comité organisateur. Elle nomme que cette fête a été très populaire et que les parents sont venus en grand nombre. Des photos se trouvent sur la page Facebook de l'école.

Plan de rattrapage

Mme Di Guglielmo présente les modalités du plan de rattrapage qui sera déployé durant au moins jusqu'au 30 novembre :

Tutorat pendant les heures de classe

- Un soutien dans les classes du 2^e et 3^e cycles en français lecture/écriture pour les élèves vulnérables.
- Un soutien pédagogique au préscolaire et au 1^{er} cycle

Tutorat après les heures de classes

- Offert aux élèves des classes ordinaires
- Le tutorat se fera le midi ou après l'école
- Il y aura des blocs d'intervention, un en écriture et/ou en mathématiques;
- Une lettre sera envoyée la semaine prochaine pour expliquer le service aux parents des élèves concernés et avoir leur consentement;

Soutien en classe

- À venir - Pour les élèves de l'accueil qui nécessiteraient du soutien linguistique, nous avons pensé que les titulaires des classes d'accueil pourraient le faire, s'ils sont pairés avec un enseignant le temps d'une période (car impossible de trouver une personne supplémentaire pour faire du soutien linguistique);
- À venir - Pour les élèves des classes TSA, nous avons pensé à la même structure que pour les classes d'accueil, afin de permettre aux titulaires des classes de travailler en sous-groupe ou en individuel avec certains élèves, pendant le temps de classe.

Bazar

Mme Di Guglielmo informe que certains enseignants et professionnels de l'école organisent un bazar au mois de novembre pour les parents des élèves de l'accueil. L'objectif est de pouvoir offrir gratuitement à ces parents des vêtements ou des objets en bon état. Les dons proviennent du personnel de l'école.

Manque de ressource - Psychologie

Mme Di Guglielmo informe les membres qu'il y a une pénurie de personnel et que l'école ne peut donc pas remplacer la psychologue partie en congé de maternité. Elle précise que le CSS est très au courant de la situation et qu'un montant d'argent a été alloué pour faire des évaluations au privé. Cela ne règle évidemment pas la situation, une grande partie du travail de la psychologue étant en soutien et en prévention.

Journée du 30 septembre

Le 30 septembre est la journée de la déclaration de la clientèle. Il est important que tous les élèves de l'école soient présents parce que c'est à la suite de la déclaration de la clientèle que les écoles reçoivent leur financement. C'est aussi une journée importante car cela permet de s'assurer que tous les enfants du Québec entre 6 et 16 ans sont inscrits à l'école.

3.6 Levée de l'assemblée

Heure : 20h08

François Junior Perrier
Président du CÉ

Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

Véronique Desjardins
Secrétaire du CÉ